

FIX2000 Revêtement barrière d'huile **Peinture pour béton et sols**

Fiche d'information technique



5l / N° d'art.013102000 / EAN 4002175123719 (gris)

5l / N° d'art.013202000 / EAN 4002175123818 (rouge-brun)

Peinture de protection résistante au mazout avec certificat de contrôle de la surveillance des chantiers pour les locaux de stockage de mazout et les bacs de rétention intérieurs en béton et en ciment. S'utilise également parfaitement comme revêtement durable pour les surfaces en béton et les sols de chapes dans les chaufferies et les caves. Il est blanc couvrant et isole des taches d'eau, de la suie et de la nicotine. La surface est lisse et peut être recouverte en seulement 2 heures. Ne convient pas comme revêtement de sol pour les places de stationnement de véhicules et pour les surfaces exposées en permanence à l'humidité.

- qualité contrôlée - numéro de contrôle P - SAC 02/5.1/09 - 411)
- très élastique
- à base de résine synthétique
- diluable à l'eau
- disponible en 2 teintes : gris et rouge-brun

Champ d'application

Revêtement spécial résistant au mazout pour le béton, les chapes, les locaux de stockage de mazout et les bacs de rétention à l'intérieur. Très élastique, à base de résine synthétique.

Préparation

Le support doit être sec, stable et exempt d'agents de séparation (poussière, huile de coffrage, etc.). Enlever les anciennes couches de peinture et le crépi non adhérent. Réparer les fissures et les trous avec l'enduit extérieur baufan.

Traitement

Bien mélanger avant l'application. Le produit peut être appliqué au pinceau, au rouleau et au pistolet. Prescriptions légales de mise en œuvre pour le revêtement de bacs de récupération d'huile : 1. Pour la couche d'apprêt, appliquer fix 2000 revêtement barrière contre l'huile, teinte grise, dilué dans de l'eau dans une proportion de 2:1 parties en volume. 2. Après un temps de séchage de 12 heures, appliquer la couche intermédiaire de fix 2000, couleur rouge-brun, non diluée. 3. Après un temps de séchage supplémentaire de 12 heures, appliquer la couche finale de couleur grise, également non diluée. Afin de rendre la structure de la peinture clairement visible, les trois couches doivent être appliquées sur les murs de manière décalée d'environ 1 cm chacune. Pour l'ensemble de la couche de peinture, il faut 550 ml/m² en gris (150 ml/m² pour la couche d'apprêt diluée et 400 ml/m² pour la couche de finition) et 400 ml/m² en rouge-brun, soit 950 ml/m² au total. Revêtement de sol : comme couche de fond, appliquer le revêtement barrière à l'huile fix 2000 dilué avec de l'eau dans un rapport de 2:1 en volume sur le support non traité. Appliquer la couche intermédiaire et la couche de finition non diluées. Nettoyer les outils de travail à l'eau immédiatement après utilisation. Temps de séchage : environ 8 heures dans des conditions normales (+20 °C, 65% d'humidité relative de l'air, support modérément absorbant) ; en cas de conditions défavorables, le temps de séchage est plus long en conséquence. L'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70%.

Consommation

pour un revêtement de barrage anti-huile ► à partir de 300 - 400 ml/m² pour un revêtement de sol ► à partir de 150 - 200 ml/m² (pour une seule couche)

Stockage

Conserver le récipient bien fermé, au frais, mais à l'abri du gel. A conserver au moins jusqu'à : 24 mois à compter de la date de fabrication (voir l'étiquette du lot) si le produit n'a pas été ouvert et s'il est conservé dans des conditions adéquates.

Remarques

Température d'application : +8 °C à +30°C pour le matériau, l'air ambiant et le support Couvrir les surfaces à ne pas

Remarque:

Toutes les informations et données mentionnées dans cette fiche technique sont basées sur notre expérience pratique et sur des tests en laboratoire et correspondent à l'état actuel de la technique. Elles servent toutefois uniquement de directive générale et ne constituent pas une garantie pour des propriétés ou des performances spécifiques. Les conditions de stockage, de transport et d'utilisation des produits échappant à notre contrôle, aucune responsabilité juridique ne peut être déduite des informations présentées ici. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu dans les conditions spécifiques du site ou du projet.

peindre. Conserver hors de portée des enfants. Assurer une ventilation suffisante pendant l'application et le séchage. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Éviter de manger, de boire et de fumer pendant l'utilisation de la peinture. Porter des lunettes de protection. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans le sol. Ne recycler que les emballages vides. Attention ! La pulvérisation peut générer des gouttelettes dangereuses pour les poumons. Ne pas respirer l'aérosol ou le brouillard. Utiliser un filtre combiné A2/P2 lors des travaux de pulvérisation.

Remarque:

Toutes les informations et données mentionnées dans cette fiche technique sont basées sur notre expérience pratique et sur des tests en laboratoire et correspondent à l'état actuel de la technique. Elles servent toutefois uniquement de directive générale et ne constituent pas une garantie pour des propriétés ou des performances spécifiques. Les conditions de stockage, de transport et d'utilisation des produits échappant à notre contrôle, aucune responsabilité juridique ne peut être déduite des informations présentées ici. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu dans les conditions spécifiques du site ou du projet.